

## VOEUX DE L'UCCSA

La cérémonie des vœux se déroulera le 30 janvier 2014 à 19h30, à la ferme du ru Chailly à Fossoy. A cette occasion, une plaque commémorative en mémoire de Jacques Larangot sera inaugurée.

## VICE-PRÉSIDENT TOURISME ET COMMUNICATION

Georges Verdoolaege, Maire de Montigny-les-Condé, a été élu au titre de Vice-Président délégué au Tourisme et à la Communication. Il succède à Jacques Larangot.

## MUSIQUE EN OMOIS

Le Festival Musique en Omois soufflera cette année ses 30 bougies. Festival classique à ses débuts, il a évolué au fil des années pour devenir l'un des rendez-vous incontournables de l'été dans le Sud de l'Aisne avec une programmation actuelle et innovante.

L'UCCSA propose au public de venir partager un moment familial et festif. Chaque année, un concert est organisé le vendredi soir dans une ville ou un village de chaque Communauté de Communes.

Nous vous dévoilons en avant-première les communes qui accueilleront le Festival cet été : Fère-en-Tardenois, Château-Thierry, Chézy-sur-Marne, Monthiers, Courtemont-Varenes et Chierry. Les dates seront disponibles prochainement sur le site du festival :

[www.musique-en-omois.com](http://www.musique-en-omois.com)

## COFOSA 2014

Les 12 et 13 avril, au Palais des Sports de Château-Thierry, plusieurs jeux seront proposés pour découvrir les amphibiens (reconnaissance, cycle de vie, pourquoi les protéger...). Les enfants feront ensuite leur propre grenouille en origami et recevront une invitation à participer à une sortie « découverte des amphibiens ».

Une exposition-photo vous présentera le travail mené depuis 6 ans pour préserver plus de 10 000 amphibiens des dangers de la circulation routière.

Cette animation est organisée par l'UCCSA et l'Association Vie et Paysages, dans le cadre de l'action « Fréquence Grenouille ».



## PROGRAMME LEADER



Le programme LEADER est un programme de l'Union Européenne destiné à **soutenir des projets en zones rurales**. La mise en œuvre de ce programme européen s'appuie sur une **stratégie de développement durable basée sur l'innovation du territoire**.

Le programme LEADER est piloté localement par l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA).

Le Sud de l'Aisne bénéficie depuis 2008 d'une enveloppe de 1,63 Millions d'euros de subventions européennes pour des projets portés par des acteurs privés ou publics.

**En 2013, il a permis le financement de 19 projets sur le sud de l'Aisne pour un total de 300 000€.**

### Filières courtes : Relocaliser de l'emploi et consommer localement

Depuis 2011, l'opération de développement des filières courtes à faible impact sur l'environnement met en relation des structures de restauration collective (restaurants scolaires, hôpitaux, maisons de retraite...) avec les producteurs locaux. De nombreux avantages découlent de cette consommation locale : **soutien à l'activité économique locale, préservation de l'environnement, valorisation du patrimoine...**

Afin de préserver notre patrimoine naturel et en particulier la ressource en eau, cette mise en relation suppose **l'engagement des acteurs dans une démarche de faible impact sur l'environnement**. Un accompagnement des volontaires est mis en œuvre par la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry

pour réfléchir sur les approvisionnements (provenance des produits et modes de production), sur **l'utilisation des produits de saison**, ou encore, sur le développement de **pratiques alternatives aux produits chimiques** de synthèse et participer ainsi à la structuration des filières locales.

L'engagement dans des démarches qualité reconnues au niveau national leur permettra de valoriser leurs efforts et de communiquer après des consommateurs.

Ce projet est porté par la Communauté de communes de la Région de Château-Thierry, en partenariat avec l'UCCSA, avec le soutien financier de l'Europe via des fonds LEADER, la Région Picardie, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne. Les communautés de communes du Tardenois et de l'Ourcq et du Clignon ont rejoint la démarche en décembre 2013.

### Sentier de Pavant : Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel

Le programme LEADER a participé au financement de l'aménagement d'un sentier de randonnée en parcours découverte sur la commune de Pavant.

L'association des Foyers ruraux de l'Aisne a travaillé sur ce projet avec une quinzaine de jeunes bénévoles d'une dizaine de nationalités différentes.

Le programme LEADER arrive à son terme en décembre 2014. Il reste à programmer 398 826,07 euros.

Les derniers engagements doivent être réalisés durant les 6 premiers mois de 2014, les projets devant être terminés et payés en décembre 2014.

Si vous avez déjà un financeur public qui soutient votre projet, n'hésitez pas à contacter l'équipe LEADER pour savoir si votre projet peut recevoir une contrepartie européenne.

**Véritable plus value pour le développement local et le rayonnement du territoire, l'UCCSA souhaite poursuivre la dynamique engagée et renouveler sa candidature pour la prochaine programmation LEADER.**

La restauration et l'aménagement des sentiers de la commune ont permis de **mettre en valeur les espaces naturels autour du village** et de **créer un lien social et des échanges avec les habitants grâce à la coopération de jeunes volontaires**.

Ce projet associe ainsi la logique du développement durable, par la protection des espaces naturels de Pavant, le développement du tourisme, et le renforcement du lien social.

Lettre du Pays du Sud de l'Aisne n°7 - Janvier 2014 • Directeur de la publication : Jacques Krabal • Conception graphique : Christophe Dupuy  
Rédaction : Christophe Dupuy, Adeline Nascimento  
Impression : Harvich Imprimeur • Document imprimé sur papier 100% recyclé • Tiré à environ 34 000 exemplaires  
Crédits photos et illustrations : UCCSA - Christophe Dupuy - Tous droits réservés • Informations au 03 23 71 68 60

**Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne**  
Ferme du ru Chailly - 02650 Fossoy - Tél : 03 23 71 68 60  
Contact : [uccsa@pays-sud-aisne.fr](mailto:uccsa@pays-sud-aisne.fr)  
[www.pays-sud-aisne.fr](http://www.pays-sud-aisne.fr)



## Lettre du Pays du Sud de l'Aisne

Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne - Ferme du ru Chailly - 02650 Fossoy - Tél : 03 23 71 68 60 - Contact : [uccsa@pays-sud-aisne.fr](mailto:uccsa@pays-sud-aisne.fr) - [www.pays-sud-aisne.fr](http://www.pays-sud-aisne.fr)



### Tout pour l'emploi local

Terre d'art et de patrimoine, notre Sud de l'Aisne bouge, respire, s'active dans l'intérêt de ses habitants. Il s'appuie sur hier pour mieux construire demain : **favoriser son développement dans le respect de notre environnement, relocaliser l'emploi et innover.**

Un pays en action, c'est un pays qui agit pour l'économie et son cadre de vie. Nous souhaitons être un territoire de référence en matière de développement durable. Le **programme européen LEADER** (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), destiné à soutenir des projets « pilotes » en zones rurales, place l'innovation au cœur de notre pays selon trois axes : **développement des filières locales, lutte contre le changement climatique et développement du tourisme.**

Nous travaillons à relocaliser l'activité sur notre territoire et à dynamiser l'économie locale pour lutter contre les effets négatifs de la mondialisation. Nous devons soutenir l'économie circulaire (Greenfield, ClIFFRA, le Relais...) et privilégier les circuits courts. **La filière forêt/bois représente ainsi une opportunité majeure pour le Pays** : ressource forestière grandissante et sous-exploitation de cette même ressource. Au-delà de l'aspect environnemental, le développement de cette filière a une portée économique indéniable.

**La lutte contre le changement climatique** nécessite par ailleurs de diminuer notre consommation d'énergie. S'engager dans la transition énergétique demande dès lors de proposer des



La création de la Maison du Tourisme du Sud de l'Aisne regroupant les 4 offices de tourisme du territoire, Condé-en-Brie, Charly-sur-Marne, Château-Thierry et Fère-en-Tardenois est **l'aboutissement d'une volonté commune de mettre le tourisme au cœur du développement économique du territoire**

Elle doit permettre la mise en synergie de l'ensemble des forces vives au service du tourisme.

**Le tourisme est l'affaire de tous. Nous sommes tous acteurs et ambassadeurs et devons nous impliquer dans cette démarche commune.** Les commerçants avec des boutiques agréables et des centres de ville ou de village dynamiques et fleuris, les habitants qui transmettront le sentiment de bien vivre sur le territoire, les structures culturelles et patrimoniales avec leurs riches collections et expositions accessibles tout au long de l'année, les restaurateurs avec leurs qualités gastronomiques, les hébergeurs et leurs accueils conviviaux, les entreprises et artisans avec leur compétences et savoir faire et les élus qui ont à cœur de développer ce territoire. **Toutes ces démarches et volontés permettront l'émergence d'une destination touristique.**

La Maison du Tourisme est un outil dont le rôle est de coordonner l'ensemble des acteurs et des actions, comme la promotion du territoire par la présence sur des salons dédiés au tourisme auprès d'une clientèle internationale, la mise en place de visites du territoire, de participation à des manifestations d'envergure territoriale, la

solutions multiples de transports, les déplacements collectifs, doux et le covoiturage.

Le Sud de l'Aisne doit devenir une destination d'étape ou de court séjour. Nous possédons de formidables atouts touristiques : patrimoine historique, architectural, culturel et paysager. **Le développement touristique doit être un vecteur de plus pour le développement économique de notre territoire.** Son animation, c'est l'objectif prioritaire de la **Maison du Tourisme**, au sein de la nouvelle maison de l'amitié franco-américaine.

Notre rôle est d'agir pour le territoire sans oublier les habitants les plus fragiles. Nous devons nous soucier de tous et encore plus de ceux qui ont besoin de soutien : les personnes dépendantes, les malades d'Alzheimer et leurs familles. L'ouverture prochaine d'une **Maison pour l'Autonomie et d'Intégration des malades d'Alzheimer** (MAIA), en partenariat avec le Conseil Général et avec le financement de l'Agence Régionale de Santé, sera un atout supplémentaire pour le territoire.

Ensemble, concourons au dynamisme, à la prospérité et au bien-être de notre pays !

*Le Sud de l'Aisne, un Pays à vivre.*

Jacques KRABAL,  
Président de l'UCCSA

gestion de lieux touristiques, une aide à la commercialisation par le web des différents sites et prestataires touristiques et bien d'autres.

**La Maison du Tourisme, c'est une équipe d'hommes et de femmes, investie, déterminée, qui avec des budgets nécessaires accomplira sa mission avec des objectifs de réussite.** Il faut accepter d'investir aujourd'hui pour obtenir un retour sur investissement demain. **Nos atouts sont considérables**, 1 heure de Paris, 1 heure de l'aéroport CDG, accès de l'A4 pour les Allemands, les Belges, et autres pays limitrophes, la vallée, le champagne ainsi que la richesse culturelle de notre territoire.

Nous détenons les clefs de notre réussite, à nous de trouver la bonne serrure.

Une très bonne année à tous et de la réussite dans toutes nos actions.

Bruno DECLERCQ,  
Président de la Maison du Tourisme  
du Sud de l'Aisne

*Cérémonie des vœux de l'UCCSA*  
**Jeudi 30 janvier à 19h30**  
**Ferme du ru Chailly, Fossoy**

Préserver nos paysages pour améliorer la qualité de la vie

### Apprendre à protéger votre eau

En partenariat avec l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, l'UCCSA vous invite à participer à des ateliers gratuits le samedi matin pour préserver la qualité de l'eau : jardiner au naturel, les produits ménagers écologiques, la qualité de l'eau et de votre assiette.

Le programme et les bulletins d'inscriptions sont disponibles sur le site internet [www.pays-sud-aisne.fr](http://www.pays-sud-aisne.fr), rubrique «Actualités».

### Trame Verte et Bleue

La plupart des documents d'information (diagnostic, boîte à outils d'urbanisme, plaquette) sont disponibles sur le site [scot-planclimat.pays-sud-aisne.fr](http://scot-planclimat.pays-sud-aisne.fr), rubrique «Trame Verte et Bleue».

### Schéma de Cohérence Territoriale

Les documents du SCOT (en cours d'élaboration) sont consultables à l'UCCSA, au siège des Communautés de Communes et sur le site [scot-planclimat.pays-sud-aisne.fr](http://scot-planclimat.pays-sud-aisne.fr).

### Barrage temporaire à amphibiens de Beuvardes

L'UCCSA et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie ont signé une convention de partenariat le 28 mars 2013 à Beuvardes afin de préserver la diversité des milieux naturels, grâce à l'installation d'un crapauduc le long de la route de Beuvardes.

Vous pouvez participer aux relevés en contactant Clémence Lambert au 03.22.89.84.29.

### Les rendez-vous des aidants

Le CLIC du Sud de l'Aisne organise 10 rencontres d'informations et d'échanges destinées à tous les aidants (conjoint, enfant, parent, ami, voisin...), qui consacrent du temps à une personne âgée en perte d'autonomie.

Ces rencontres gratuites se dérouleront à Château-Thierry, 2 samedis après-midi par mois, de février à juin. Elles permettront de répondre aux préoccupations et aux questions que se posent les aidants.

Pour plus d'information, contactez le CLIC au 0 800 225 922.



## MAISON DU TOURISME DU SUD DE L' AISNE

*Le tourisme, un levier pour créer de l'emploi local.*

**Le tourisme représente un potentiel majeur de développement économique et culturel du Sud de l'Aisne.** Il permet de reconnaître et de valoriser toutes nos richesses locales : patrimoine architectural et naturel, vignoble, personnages célèbres (Jean de la Fontaine, Paul Claudel...).

Afin de renforcer l'activité touristique du territoire, les élus de l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA) ont voté le 12 juillet 2013 la création de la Maison du Tourisme du Pays du Sud de l'Aisne.

Il s'agit d'un **Office de Tourisme intercommunautaire, né de la fusion des différents Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives existants sur le territoire** (à l'exception de la Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon), sous forme d'un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

A partir du 1er janvier 2014, **cette structure regroupe l'ensemble des salariés** des offices de tourisme et syndicats d'initiatives du territoire

**et concentre l'ensemble des services** (accueil et information, marketing, promotion, conception et commercialisation).

La Maison du tourisme vient en réponse aux changements des modes de consommation de séjours et de loisirs, des métiers de l'information et de la promotion touristique, en partie dus à l'utilisation grandissante des outils numériques.

**Cette structure unique permettra de mutualiser les moyens et de mieux former les personnels à ces nouveaux défis.**

Ainsi, le territoire a pour vocation de **devenir une destination connue et reconnue** grâce à une organisation efficace, performante, professionnelle et dynamique dans une maison du tourisme qui adapte ses missions et ses services aux attentes de la clientèle. Elle deviendra également l'intermédiaire incontournable pour l'ensemble des prestataires du territoire.

La Maison du Tourisme du Sud de l'Aisne est un **outil majeur pour le développement économique du territoire.** Elle attirera de nombreux touristes vers les prestataires touristiques (hôtels, restaurants, gîtes, activités touristiques...) et entrainera la **création de nouveaux emplois.**

## MAIA : MAISON POUR L'AUTONOMIE ET L'INTÉGRATION DES MALADES D'ALZHEIMER ET DES PERSONNES AGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

*Une réponse de proximité pour simplifier le parcours des personnes malades et de leurs aidants.*

En France, plus de **800 000 personnes** souffrent d'une pathologie neurologique de type **maladie d'Alzheimer** et maladies apparentées.

Le système de prise en charge de ces personnes en perte d'autonomie se caractérise par des fragmentations multiples au niveau de l'organisation, du financement et de la répartition des aides.

La mesure 4 du Plan national Alzheimer 2008-2012 a permis l'expérimentation d'une **nouvelle organisation qui vise à simplifier les parcours**, réduire les doublons d'évaluation et les ruptures dans les interventions auprès des personnes en perte d'autonomie.

L'objectif de la MAIA est de **renforcer l'articulation des intervenants sanitaires sociaux et médico-sociaux pour la personne et ses aidants.**

Dans ce cadre, l'UCCSA a été retenue par l'Agence Régionale de Santé de Picardie pour porter la MAIA du Sud de l'Aisne.

La MAIA permet de réduire la dispersion des services en favorisant la circulation de l'information entre les différents professionnels de santé intervenant auprès des personnes en

perte d'autonomie (médecin, infirmier, assistant social, ergothérapeute...). **Elle optimise ainsi les ressources et permet une meilleure coordination des soins et des services à domicile.** Elle garantit également l'équité dans l'attribution des aides.

**C'est à la fois du temps gagné pour les professionnels et des démarches moins contraignantes pour les familles.**

Lorsque la situation des personnes est jugée « complexe » (isolement, refus de soins, conflits familiaux, situation sociale précaire, etc.), elles bénéficient de l'intervention d'un gestionnaire de cas pour un suivi plus personnalisé.

Interlocuteur direct de la personne malade, de sa famille et des professionnels, **le gestionnaire de cas assure un suivi intensif du parcours de vie et de soins de la personne âgée** : évaluation de la situation à domicile, élaboration d'un plan de services individualisé, réalisation des démarches administratives notamment financières, coordination des différents intervenants...

En partenariat avec les hôpitaux de Château-Thierry et de Villiers-Saint-Denis, les maisons de retraites et l'ensemble des prestataires de services du territoire, **ce dispositif permettra de réduire le nombre d'hospitalisation et facilitera le maintien à domicile des personnes âgées.**

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN ACTION

*Le Covoiturage à l'échelle du Pays du Sud de l'Aisne devient réalité !*

### Qu'est ce que le covoiturage ?

Le covoiturage est l'utilisation d'un même véhicule par plusieurs personnes effectuant le même trajet. Il représente une alternative de transport largement reconnue au niveau national qui **contribue à la diminution du coût d'usage d'une voiture tout en favorisant la protection de l'environnement.**

Le 13 décembre a marqué le lancement du covoiturage sur le Sud de l'Aisne.



**8 aires dédiées au covoiturage** ont été créées et vont mailler les 5 communautés de communes du Sud de l'Aisne.

Un début prometteur : **50 premières places** de covoiturage sont identifiées et seront prochainement signalées grâce aux panneaux fournis par le Conseil général :

- Charly-sur-Marne : Parking du Super U
- Château-Thierry : Parking du Centre Leclerc et de Carrefour
- Condé-en-Brie : Parking de l'ancienne gare
- Crézancy : Parking du Lycée Agricole et parking de l'éco-quartier
- Fère-en-Tardenois : Parking du Super U
- La Ferté-Milon : Parking de la gare.

### Comment ça marche ?

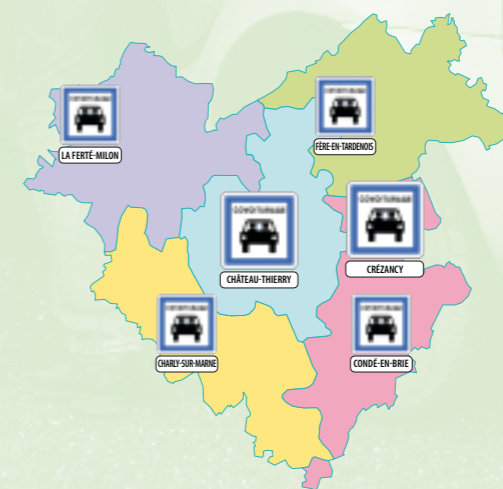
La gestion des déplacements se fait notamment grâce à la plateforme Internet gratuite [www.aisne-covoiturage.com](http://www.aisne-covoiturage.com), mise en place par le Conseil général.

Elle couvre tout le département de l'Aisne et répond à tous les types de demandes (Domicile/travail, études, loisirs et vacances, événementiels...).

Elle permettra aux utilisateurs du covoiturage de **faire facilement et rapidement le lien avec tous les usagers** et ainsi organiser leurs déplacements.

Un service d'information et de renseignement par téléphone complète ce dispositif, avec la mise à disposition d'un **numéro Azur (0 811 466 002).**

La communication et la promotion du covoiturage sont menées en partenariat avec l'UCCSA, la Commission Qualité de vie-Cohésion sociale et territoriale du Conseil de Développement et le Conseil général.



## Ressourcerie - Recyclerie, une activité à fortes valeurs ajoutées : réemployer, réutiliser et recycler vos objets, pour leurs donner une seconde vie !

Ce projet s'inscrit à la fois dans le contexte de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire.

Les ressourceries, ou recycleries, sont des établissements qui ont pour objectif principal de **favoriser le réemploi ou la réutilisation de certains matériaux** considérés comme des déchets.

La Ressourcerie - Recyclerie **collecte les « encombrants »** réemployables et réutilisables dont vous souhaitez vous débarrasser, **pour les réparer et les revendre.**

Autour de 3 objectifs, environnemental, social et économique, ce concept concourt à

- **Réduire les tonnages** de déchets incinérés ou enfouis.

• **Favoriser une activité créatrice d'emplois non délocalisables et d'insertion ou de réinsertion.**

• Permettre à tous de nouer des liens sociaux, de créer des solidarités.

• Répondre aux nouveaux besoins des citoyens et proposer à la vente des **produits d'équipement à petit prix** et une alternative à l'achat neuf.

L'écocitoyenneté et le développement durable sont une révolution culturelle qui doit nous conduire à **changer de comportement, produire et consommer différemment.**

Ce nouveau service de proximité choisit une autre manière de concevoir l'économie au service des femmes et hommes.

Conscientes que le développement d'une telle économie passe par le changement des mentalités et l'adoption de nouveaux réflexes au quotidien, l'Union des Communautés de Communes (UCCSA) et la Commission Qualité de vie-Cohésion sociale et territoriale du Conseil de Développement ont initié deux après-midi d'échanges autour de **solutions déjà expérimentées qui entrent dans une filière de réemploi et de recyclage.**

Une première le 24 juin 2013 concernait la collecte et le recyclage sur le thème du Papier de bureau (Greenfield) et du Textile (Le Relais).

Une deuxième le 9 décembre 2013 autour d'un projet de Ressourcerie - Recyclerie à l'échelle du Pays du Sud de l'Aisne.

## Filière Forêt-Bois : Le Sud de l'Aisne, territoire le plus boisé du département.

En collaboration avec la Commission développement économique du Conseil de Développement, Globe 21 qui anime un réseau d'entreprises de l'éco-construction du Sud de l'Aisne, s'est porté volontaire pour mener un projet de **valorisation et de dynamisation de la filière bois du territoire.**

La première étape consiste à réaliser une analyse complète de la filière depuis les propriétaires forestiers jusqu'aux utilisateurs, en passant par les industries et les artisans de première et de seconde transformations (scieries, etc.) du territoire.

Le recensement des acteurs permettra **la réalisation d'outils d'information et de communication à destination de tous les partenaires et des acteurs de la filière.**

Ce document sera le support indispensable pour **accompagner tous les nouveaux projets, favoriser la création d'emplois locaux et promouvoir l'identité de notre territoire.**

Cette action s'articule sur l'ensemble du territoire et bénéficie à ce titre d'une participation financière du programme LEADER, du Conseil Régional, et des Communautés de Communes du Canton de Charly-sur-Marne, du Canton de Condé-en-Brie et de la Région de Château-Thierry.